

Deux tours pour rien, et Le Fréchet va s'efforcer, dimanche, de faire montre de civisme en désignant enfin ses conseillers municipaux

Le Fréchet, petite commune d'un peu moins de cent habitants, sur la route de Boussens à Aurignac, pose un cas aux spécialistes du droit électoral.

Alors que le 14 mars la majorité des habitants des communes, en bons républicains, se rendent aux urnes, les Fréchetois (ou Fréchetains ?) boudaient leur devoir électoral. Et pour cause : aucune liste de candidats n'avait



M. Louis BONNEMAISON, adjoint : « Expliquez-moi comment administrer sans ressources ? »

été constituée : le jour du vote, les volets de la mairie restaient clos.

Le 21 mars, pour ce qui, dans certaines communes où des sièges étaient en ballottage, constituait le deuxième tour, la situation n'évoluait guère. Un bureau de vote avait tout de même été formé par quatre conseillers municipaux dont l'adjoint, mais il n'y avait toujours pas officiellement de candidats.

Une poignée d'électeurs s'était toutefois décidée à franchir la porte de la mairie : quinze, se-

lon les uns, dix-sept, selon les autres, qui établirent sur papier blanc des bulletins plus ou moins fantaisistes, dispersant leurs voix sur une trentaine de noms.

UNE NOUVELLE CHANCE

A la sous-préfecture de Saint-Gaudens, puis à la préfecture de la Haute-Garonne, le procès-verbal de ces élections manquées fit dépenser de la matière grise à maints fonctionnaires distingués. Enfin, après sans doute bien des consultations d'experts, la haute administration estima qu'il fallait donner une chance aux Fréchetois d'échapper à la gestion des affaires communales par « la honte » de la délégation spéciale.

On annule donc, purement et simplement, le premier tour considéré logiquement comme nul, puisque aucune des conditions du vote ne s'étaient trouvées remplies. Le vote du 21 mars, estimé valable, comptait ainsi pour le premier tour.

Et par arrêté spécial de M. le préfet, Le Fréchet, certainement d'une des très rares communes de France dans ce cas, votera le dimanche 28 mars.

Cette fois, tous les suffrages exprimés, qu'il y ait une liste ou pas de candidats, seront considérés comme bons. Seront donc élus les électeurs inscrits dans la commune qui auront réuni sur leur nom le plus de suffrages de leurs concitoyens.

UNE FAUSSE REPUTATION

Le Fréchet aura-t-il des conseillers élus par surprise, le soir du 21 mars, et qui en concordance de vues avec leur logique d'abstentionnistes patentés, se refuseront, par la suite, à désigner parmi leur aéropage le porteur de l'écharpe aux couleurs du drapeau national ?

Aucune liste n'ayant encore, cette semaine, été formée à notre connaissance, le « suspense » risque de se prolonger jusqu'à dimanche, tard dans la soirée, si les électeurs quelque peu désorientés ont dispersé leurs voix ainsi qu'au premier (ex-second)

tour. De quoi donner bien du tracàs à Mme la préposée à la cabine téléphonique, appelée à rester un dimanche supplémentaire de garde auprès de ses



La masse de l'église se découpe en ombre chinoise sur la placette précisément en cours d'aménagement.

appareils... sans grand espoir de dédommagement.

Serait-ce pour cette raison que cette première Fréchetoise rencontrée accueillait assez fraîchement, l'autre soir, les journalistes venus pour se documenter sur « l'affaire ». Certes, il y a quelque peu d'électricité dans l'air actuellement au village, mais combien il serait regrettable que tout devienne dans l'ordre après la désignation de M. le maire. Le Fréchet conserve de ces épisodes électoraux la réputation (certainement fausse) d'un village divisé et inamical.

UNE CARENCE DE L'ETAT

En l'absence de M. Louis Savès, maire sortant, l'adjoint, M. Louis Bonnemaïson, en forestier habitué à voir les choses bien en face, ramenait la « grève électorale » du Fréchet à de plus justes proportions.

« Comment voulez-vous administrer une petite commune comme la nôtre, totalement démunie de ressources, mais bien pourvue, par contre, de chemins à entretenir, si nous n'arrivons pas seulement à réaliser l'entente au sein du conseil ? » s'exclamait-il en nous prenant pour témoin.

Arrêtons-nous un instant sur le premier point des propos du sympathique adjoint du Fréchet. Bien d'autres communes du département sont dans ce cas : un budget dérisoire par rapport à une masse de travaux urgents à effectuer.

MM. les maires, confrontés à ces difficultés insolubles, n'en envoient pas cependant, en général, leur écharpe aux orties.

Mais il serait bon que l'administration prenne en considération la muette protestation de M. Savès. En dénonçant à se présenter à nouveau aux électeurs de la commune et en entraînant avec lui dans la « dissidence » la plupart des conseillers ou ceux susceptibles de le devenir, M. le maire a voulu s'élever contre la carence de l'Etat.

Il est bien évident que les petites et moyennes communes ne peuvent plus être gérées convenablement si une aide extérieure, beaucoup plus importante que celle aujourd'hui octroyée avec parcimonie, ne leur est pas enfin accordée.

L'UNANIMITE : DIFFICILE A REALISER

Mais notre interlocuteur a fait allusion à un autre élément de trouble dans les esprits au Fréchet que la petite enquête à laquelle nous nous sommes livrés nous a permis de faire apparaître.

Pour des raisons diverses et presque uniquement personnelles deux partis se sont peu à peu constitués dans la commune : les amis du maire, d'une part, et, d'autre part, ceux qui sans nier ses qualités ni ses réalisations lui reprochent une gestion par trop autoritaire et personnelle. S'il est connu qu'il n'est

pas très aisé de faire l'unanimité dans nos villages commingeois, cela ne va tout de même pas en général comme c'est le cas au Fréchet, jusqu'à de vives oppositions au sein du conseil.

Tout cela sera, certes, du moins nous le souhaitons, oublié dans quelques jours, lorsque les électeurs du Fréchet se seront décidés à laisser de côté quelques sottises querelles pour choisir un conseil municipal composé des plus compétents et des plus soucieux du bien public de la commune. Mais que l'on veuille bien tirer en haut lieu une leçon de ces pittoresques à-côtés électoraux du Fréchet : si l'on veut que vivent les communes de France, aidons-les avant que les plus courageux de leurs fils ne se découragent...

Guy MONTREAL.



Mme CLAVERIE : « Avec les miens, nous avons voulu faire notre devoir dimanche, mais que voulez-vous, l'urne était grande ouverte sur la table du maire... »



M. RODES (ancien conseiller municipal pendant trente ans) et son épouse estiment que le maire était trop personnel, par exemple en ce qui concerne la salle des fêtes... (Photos B. Bisbal.)



Un village typiquement commingeois : Le Fréchet.



Des travailleurs construisent un abri sur le bord de la route : « Toutes ces histoires c'est trop compliqué pour nous... »